

SENSIBILISER LES ENCADRANTS AUX ADDICTIONS

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

OBJECTIFS

- Les pratiques addictives peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des salariés. Il convient donc de faire le point sur les facteurs qui favorisent la consommation de ces substances sur le lieu de travail et d'élaborer une démarche de prévention collective associée à la prise en charge des cas individuels. Pour cela, Santé au Travail 72 vous propose une sensibilisation à destination du personnel encadrant dès le N+1 et des instances représentatives de l'entreprise

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- analyse de la demande de l'entreprise ;
- réalisation de la sensibilisation ;
- mise à disposition de documentation en adéquation avec les addictions.

PUBLIC

- encadrants et représentants du personnel.

DURÉE

- environ 7 heures.

LIEU

- en inter ou intra-entreprise.

INTERVENANTS

- groupe Addict'info.

Performance
professionnels
Jeux Addictions Travail
Maladie
Légal Alcool Produits
Cannabis risques Illégal
Consommations
Réseaux sociaux Dépendance